

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 4 septembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Finances :

« Des médias informent que le taux d'épargne des résidents français aurait atteint, d'après les statistiques de l'INSEE, un niveau très élevé et partant inédit depuis la crise sanitaire lors de laquelle il avait atteint un pic momentané de 25,5% du revenu disponible brut, contre une moyenne de quelque 14% durant la période 2014-2019. Il se situerait en effet autour de 18,9% du revenu disponible brut au premier trimestre de l'année en cours.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- Monsieur le Ministre disposerait-il d'informations qui permettraient de conclure que le taux d'épargne des résidents luxembourgeois connaîtrait une évolution analogue ? Quel a été le niveau maximal atteint durant la pandémie du Covid-19 ?
- Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution des dépôts en banque dans les instituts financiers luxembourgeois en distinguant selon les dépôts à vue et les dépôts à terme ?
- Des mesures visant à mobiliser davantage l'épargne privée des ménages résidents en faveur de l'économie nationale sont-elles actuellement prévues ? Dans l'affirmative, quels instruments fiscaux ou autres pourraient être envisagés afin d'orienter cette épargne vers l'investissement productif et de favoriser ainsi la création de nouveaux emplois ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER
Député